



# Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 7 Numéro 10

Le 10 juin 2005

## CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le Conseil des commissaires s'est réuni le 16 mai dernier, en 2<sup>e</sup> ajournement de la séance ordinaire du 25 avril. Le Conseil a alors adopté le calendrier scolaire du secteur des jeunes pour l'année 2005-2006, de même que les calendriers scolaires de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. Ces documents ont été déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Toujours pour l'année scolaire 2005-2006, le Conseil a déterminé un taux d'intérêt qui sera exigé sur les taxes impayées. Ainsi, les intérêts sont fixés au taux annuel de 15% calculé mensuellement sur tout compte de taxes recevable passé dû de 30 jours.

Les commissaires ont offert des félicitations chaleureuses à Amélie Ross, une élève inscrite au programme de Production laitière au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis qui a remporté les concours régional et provincial « *Chapeau, les filles!* ». Elle a gagné le concours régional dans le volet Agriculture et le concours provincial, dans le volet Environnement. Madame Ross a reçu deux bourses de 500 \$ et 2 000 \$ respectivement pour ces concours. Rappelons que « *Chapeau, les filles* » met en valeur le travail et la persévérance des élèves qui s'inscrivent dans des programmes où l'on retrouve une majorité d'hommes.

Dans le cadre du *Concours québécois en entrepreneuriat*, le Conseil a félicité Philippe Proulx, élève en dessin industriel au Centre de formation Rimouski-Neigette, gagnant au niveau régional dans la catégorie « *Formation professionnelle et Éducation des adultes* » pour son projet *Offre de service en dessin industriel*. Des félicitations ont également été adressées à René Leblanc, qui a supervisé le projet.

Toujours dans le cadre du *Concours québécois en entrepreneuriat*, des élèves du secondaire en cheminement particulier de type continu, à l'école Paul-Hubert, sont les gagnants au niveau régional dans la catégorie « *Secondaire général – Formation de type continu-collectif* ». Leur projet qui avait pour thème « *La polyflore* » a été supervisé par Sylvie Pitre, technicienne en enseignement spécialisé, et Yvan Brillant, enseignant. Les élèves honorés sont Julie Belzile, Alexandre Roy-Bélanger, Dave Émond, Marie-Johanne Atkins, Vanessa Champion, Kaven Dionne, Frédéric Imbeault, Martin Simard, Olivier Lévesque-Rioux et Jean-François Lepage.

Les commissaires ont aussi tenu à féliciter des élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire à l'école Lévesque qui sont gagnants au *Concours québécois en entrepreneuriat* au niveau régional pour leur projet intitulé « *Récupération l'phone* » (recyclage de vieilles cabines téléphoniques). Ils ont également félicité leur enseignante, Manon Corbin. Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année qui ont participé à ce projet gagnant sont Patricia Cantin, Priscillia Gionet, Ann-Frédéric Joubert, Kalian Lachance, Jérémy Langlois, Olivier Rioux Fournier, Olivia Beaulieu, Anne-Julie Bérubé, Jessica Fortin, Marty Fournier, Marie-Ève Jean, Jonathan Langlois et Alexandre Porlier.

Monsieur Jean-Pierre Lavoie représentera la Commission scolaire des Phares au conseil d'administration du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) Matapédia-Mitis, pour un mandat de deux ans.

Finalement, le Conseil des commissaires a résolu d'ouvrir un concours pour combler le poste de coordonnatrice ou coordonnateur des ressources humaines à la Commission scolaire des Phares. Notons que ce poste deviendra vacant à la suite de la démission de la titulaire du poste, madame Joce-

lyne Godbout et au départ de monsieur Dominique Fiset qui occupait cette fonction par intérim depuis trois ans. De plus, le Conseil a formé un comité de sélection pour combler ce poste.

Réunis de nouveau en séance ordinaire le 30 mai, les commissaires ont adopté la structure administrative actualisée afin, notamment, de s'adapter à l'évolution des fonctions et responsabilités qui incombent à la Commission scolaire et d'assurer un soutien efficace aux établissements en matière de services pédagogiques et administratifs. Des postes actuels seront donc abolis à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et de nouveaux postes seront créés.

- Abolition du poste de coordonnatrice ou de coordonnateur en adaptation scolaire.
- Création d'un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des services éducatifs. Madame Marie Dubé est nommée à ce nouveau poste.
- Abolition du poste de coordonnatrice ou de coordonnateur en informatique.
- Création d'un poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint aux ressources informatiques. Monsieur François Henry a été nommé à ce nouveau poste.
- Création d'un poste de régisseuse ou de régisseur aux ressources financières. Madame Ann Santerre a été nommée à ce poste.

Un concours est ouvert pour combler le poste d'agente ou d'agent d'administration aux ressources financières, ce poste devenant vacant à la suite du reclassement de la titulaire.

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil des commissaires a accepté la soumission d'assurances générales pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 1<sup>er</sup> juillet 2006 du courtier Lemieux, Ryan et associés, au coût de 70 018 \$.

Le Conseil a offert ses félicitations à Gabriel Rodrigue, un élève de l'école Paul-Hubert qui a reçu la distinction de « *Top 20 Under 20tm* » qui récompense 20 jeunes Canadiens qui ont brillé par leur innovation, leurs réalisations et leur leadership. Âgé de 16 ans, Gabriel Rodrigue exploite l'entreprise *Voltige multimédia*, spécialisée dans les communications interactives.

Les commissaires ont par ailleurs adressé leurs plus sincères condoléances à monsieur Patrice Cayouette, ainsi qu'aux membres de sa famille, à la suite du décès de son père, monsieur Dollard Cayouette. Les membres du Conseil ont également adressé leurs condoléances à madame Vicky Ban-

ville et monsieur Benoît Dubé à la suite du décès de leur fils, Nathan Dubé, élève de l'école les Cheminots (pavillon Saint-Rémi).

Attendu l'importance et la nécessité d'établir le contenu et les modalités de gestion des différents dossiers d'élèves et d'en assurer le caractère confidentiel, le Conseil a adopté pour fins de consultation le projet de *Politique sur les dossiers d'élèves*.

Un service de garde est créé à l'école des Bois-et-Marées de Luceville. Cette décision du Conseil des commissaires fait suite à une demande présentée par le Conseil d'établissement de l'école et à une analyse financière réalisée en collaboration avec les services des ressources financières.

À la suite de consultations effectuées auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, du Comité de parents et des analyses avec les directions d'école concernées, le Conseil a adopté le document « *Le parcours de formation continue : (secteur des jeunes) – volet exploration, volet formation à l'emploi à la Commission scolaire des Phares – Réflexions et orientations* ». Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Faisant suite à l'adoption du plan d'effectif du personnel professionnel de la Commission scolaire pour l'année 2005-2006, les commissaires ont résolu de procéder à l'engagement d'une conseillère pédagogique en adaptation scolaire, de sept orthopédagogues et d'un psychologue. Ces personnes seront en poste à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005. Par ailleurs, une psychologue a été réaffectée à un poste d'orthopédagogue, également à temps plein.

Dans le dossier de *l'Inforoute du Bas-Saint-Laurent*, le Conseil a autorisé Telus Communications inc. à céder à Telecon inc. la totalité de ses droits et obligations découlant du contrat d'implantation du réseau de l'Inforoute. Rappelons qu'une résolution antérieure du Conseil des commissaires autorisait Telus à procéder à une cession partielle du contrat d'implantation du réseau. La nouvelle décision a été prise pour permettre la poursuite des travaux de construction du réseau qui sont suspendus depuis mars dernier. Cette autorisation a été donnée à condition que cette cession totale n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour la Commission scolaire des Phares.

Un nouveau protocole d'entente est intervenu avec la Municipalité du Bic pour gérer l'utilisation conjointe de locaux et d'équipements au pavillon

Mont-Saint-Louis et dans certains édifices appartenant à la Municipalité.

La Commission scolaire des Phares a renouvelé son adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport Bas-Saint-Laurent et dans cette optique, deux représentants de notre organisation sont délégués aux assemblées générales de l'Unité. Il s'agit de messieurs Raynald Caissy et Alain Rioux.

Monsieur Benoît Bossé a été nommé par intérim au poste de directeur de l'école Langevin, jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2005. Monsieur Valmond Cotton a été nommé par intérim au poste de directeur adjoint de l'école Langevin, pour la même période.

---

## Excellente note aux ensembles de guitare de l'école Le Mistral!

Les ensembles de guitare de l'école Le Mistral ont connu une année exceptionnelle, tant pour le nombre d'élèves inscrits au programme d'enrichissement que pour la qualité des spectacles présentés.

L'année scolaire 2004-2005 a vu le nombre d'élèves inscrits à ce programme augmenter jusqu'à 54, un nouveau record! Ces élèves reçoivent l'enseignement de Berthier Francoeur qui peut compter sur l'appui d'Érik Labbé, conseiller technique et pédagogique. L'ensemble « *Espoir* » regroupe des élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire alors que l'ensemble « *Senior* » rassemble des jeunes de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire d'un niveau plus avancé.

En plus de recevoir une excellente formation musicale, les jeunes qui font partie des ensembles de guitare expérimentent la vie de groupe et le travail en équipe. Ils font également preuve de beaucoup de créativité en collaborant à l'organisation de spectacles et de diverses activités de financement. « *Nos jeunes participent à plusieurs concours mais le premier principe que nous désirons leur trans-*

*mettre, c'est d'avoir du plaisir à jouer. Qu'ils gagnent ou non un concours, ce n'est pas ce qui importe le plus. Ce qui compte vraiment, c'est d'être heureux de sa performance* », explique Berthier Francoeur.

La majorité des élèves qui entreprennent une formation en guitare expriment le souhait de revenir, l'année suivante. « *Cette belle motivation se reflète également sur l'ensemble des matières scolaires. Les jeunes qui acquièrent une bonne estime d'eux-mêmes par leur formation musicale manifestent souvent, par la suite, une plus grande motivation à réussir dans les autres matières.* »

Cette année, les élèves membres des ensembles de guitare de l'école Le Mistral se sont produits en public, en moyenne, une fois par mois. Ils ont eu la possibilité de voyager, jusqu'à Toronto! « *Ils sont souvent invités par des gens du milieu à jouer en public. De plus, ils proposent eux-mêmes des projets, se donnent des structures et deviennent de plus en plus autonomes* », conclut Berthier Francoeur.

---

## L'école Paul-Hubert en fête!

Dans le cadre des célébrations soulignant le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'école Paul-Hubert, toutes les personnes qui ont fréquenté cette institution (élèves, enseignants, professionnels, parents...) sont invitées à participer à la création d'une grande murale, « Le mur de la reconnaissance », sur laquelle on retrouvera une photographie de ces personnes de même qu'un court texte résumant leur parcours. Cette murale sera dévoilée

le 9 octobre prochain, dans le cadre d'un brunch. Ce sera aussi l'occasion de se remémorer les moments intenses de ces 40 années.

Les personnes qui souhaitent obtenir plus de renseignements sur les festivités ou participer à la création de la murale peuvent écrire à l'adresse courriel [40ans-ph@csphares.qc.ca](mailto:40ans-ph@csphares.qc.ca)

## À l'école La Rose-des-Vents L'approche philosophique appliquée dans une classe du primaire

Une enseignante de l'école La Rose-des-Vents de Pointe-au-Père, Denise Mignault, applique dans sa classe de 5<sup>e</sup> année l'approche philosophique. Cette approche est appliquée à plusieurs disciplines et amène les jeunes à se poser des questions sur le sens des choses et à développer une pensée critique. Depuis maintenant cinq ans, les élèves de Denise Mignault sont amenés à réfléchir et à discuter autour de différentes questions. « *On n'apprend pas la philosophie, on fait de la philosophie. Pour ma part, je l'applique dans le cadre des cours d'enseignement religieux, plus particulièrement, et dans le déroulement d'ateliers qui visent l'apprentissage d'habiletés sociales, en lien avec le projet éducatif.* »

L'approche philosophique permet d'accentuer l'intérêt des élèves pour différentes matières. En enseignement religieux, les questions existentielles sont abordées. « *L'approche philosophique est une belle façon d'aborder différentes questions, de susciter des discussions, de mieux connaître les valeurs*

*qui sont importantes pour nous. On met souvent fin, du même coup, à des préjugés. Les enfants sont incités à développer leur jugement critique.* »

Dans le déroulement quotidien de la classe, l'approche philosophique amène les élèves à débattre, en groupe, de questions qui ont une portée humaine. L'enseignante animatrice forme aussi un groupe d'observateurs. Cette approche s'articule autour de l'établissement de ce qu'il est convenu d'appeler une communauté de recherche. « *Les enfants s'expriment librement et dans mon rôle d'animatrice, je favorise l'émergence de leurs pensées profondes, je les amène à dépasser les simples opinions. Les enfants apprennent à se connaître davantage et l'image qu'ils ont des autres change aussi. Je remarque alors une diminution de l'intimidation et de la violence et davantage de respect. L'approche philosophique devient un outil important pour des jeunes qui ont besoin d'ancrages, dans la vie* », conclut Denise Mignault.

---

## Agir autrement : une complicité à renforcer entre l'école et la maison

« *La perception que les parents ont de la compétence de leur enfant est le principal déterminant du rendement de l'élève.* » La coordonnatrice de la stratégie d'intervention *Agir autrement* et des interventions en milieu défavorisé, madame Lyne Martin, s'adressait ainsi, récemment, à un auditoire composé essentiellement d'éducateurs et de parents dans le cadre du colloque sur la stratégie d'intervention *Agir autrement* organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Près de 200 personnes provenant des quatre coins du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, enseignants, directions d'école, professionnels en milieu scolaire, représentants de la famille et de la communauté, ont participé au colloque régional sur la stratégie d'intervention *Agir autrement* les 16 et 17 mai dernier, à Rimouski. Cette stratégie qui a pour but d'améliorer la réussite des élèves du secondaire en milieu défavorisé est maintenant bien implantée dans la région et favorise une plus grande collaboration entre l'école, la famille et la communauté.

Lyne Martin a rappelé que la réussite est l'aboutissement d'un cheminement qui va de la petite enfance au secondaire et qu'elle est une res-

ponsabilité partagée. « *Lorsque les conditions culturelles, sociales et économiques sont défavorables, on remarque souvent que les parents ont eux-mêmes éprouvé des difficultés à l'école. Par conséquent, ils ne se sentent pas « compétents » pour aider leur enfant et peuvent même se sentir « en échec ». Résultat : ils fuient les rendez-vous avec les enseignants, à l'école que fréquente leur enfant. Par contre, lorsque l'environnement est positif à la maison, que les parents manifestent une attitude positive face à l'éducation et aux tâches scolaires, les enfants ont tendance à être davantage motivés. Il faut donc favoriser les contacts entre l'école et la famille de façon régulière, développer une connivence et une confiance afin que les enfants voient que l'école, c'est important pour leurs parents. Les enfants doivent sentir que les parents ont pour eux des attentes élevées de réussite scolaire.* »

Toujours selon Lyne Martin, les rencontres avec les parents à l'école contribuent à donner à ceux-ci une image plus positive de leur enfant. Et cette image a des effets positifs sur la performance de l'enfant et sa motivation. « *Les parents doivent se sentir compétents pour aider leur enfant. Aider son enfant ne signifie pas faire ses devoirs à sa place, mais superviser son travail et l'encourager. Lorsque*

*le parent est présent à l'école, il passe le message suivant à l'enfant : « Je considère que ce que tu fais est important ».*

Par ailleurs, en conclusion du colloque « *École-famille-communauté* », le responsable de l'équipe d'évaluation de la stratégie d'intervention *Agir autrement* à l'Université de Montréal, Michel Janosz, a expliqué que les résultats obtenus jusqu'à maintenant confirment l'importance de la collaboration entre l'école, la famille et la communauté. « *Les résultats de l'évaluation confirment que la réussite scolaire est plus élevée lorsque les enfants bénéficient d'une bonne supervision parentale. Le soutien scolaire des parents fait une importante différence dans la motivation et la réussite. Et les parents sont plus disposés à s'engager si leur enfant leur dit « Ce serait important pour moi que tu participes ». L'éducateur doit inciter l'élève à demander le soutien de ses parents* ».

Quant au rôle que joue la communauté dans la réussite, il apparaît fort important, particulière-

ment en région. Dans les régions, les jeunes ont plus souvent tendance à quitter l'école pour occuper des emplois non spécialisés. Ils souhaitent acquérir le plus rapidement possible l'autonomie financière. « *Il importe donc d'intervenir avec les agents de la communauté et les employeurs, afin d'éviter que les jeunes abandonnent leurs études pour occuper un emploi rapide* », ajoute le spécialiste.

Les participants au colloque « *École-famille-communauté* » sont repartis encore mieux outillés pour répondre aux difficultés des enfants des milieux économiquement défavorisés. 2005-2006 sera la quatrième année d'application de la stratégie d'intervention *Agir autrement* qui est développée dans 29 écoles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

---

## **L'Opéra-Théâtre : pour le plaisir des petits et des grands**

**L'**Opéra-Théâtre de Rimouski est l'un des partenaires de la Commission scolaire des Phares au plan culturel. L'organisation d'ateliers qui permet aux élèves de mieux connaître les différentes voix (soprano, ténor, basse), les diverses présentations (solos, duos, chœur), de même que le répertoire de l'opéra, s'inscrit dans ce partenariat.

À l'été 2005, l'Opéra-Théâtre de Rimouski présentera au grand public l'un des fleurons de l'opéra français du XIXe siècle, « *Faust* », de Charles Gounod. Plusieurs artistes de renom composent la distribution de l'opéra « *Faust* » dont Marc Adolf, dans le rôle titre, Chantale Dionne, qui incarne Marguerite, et Jean-Clément Bergeron, dans le rôle du diabolique Méphistophélès.

Plusieurs autres artistes participeront également à ce spectacle à grand déploiement : le sculpteur Roger Langevin signera la conception des décors, Claude-Robin Pelletier la mise en scène alors que Guy Bélanger dirigera l'orchestre composé d'une trentaine de musiciens. Notons également la participation du Chœur de Rimouski qui constituera le chœur de l'opéra.

Ce spectacle sera présenté les 28 et 30 juin, ainsi que le 2 juillet, à 19 h 30, à la salle Georges-Beaulieu. Il est possible de réserver des billets, vendus au coût de 50 \$, en composant le 724-0398.

---

## **À l'école l'Écho-des-Montagnes/Lavoie**

### **L'activité physique est au cœur du projet éducatif**

**L'**éducation physique et la santé constituent un axe important du projet éducatif de l'école l'Écho-des-Montagnes/Lavoie. La pratique d'activités physiques et l'adoption de bonnes habitudes de vie sont favorisées auprès des élèves. C'est dans ce contexte que la direction de l'école, en collaboration avec l'enseignante en éducation physique et le Club de tennis de table de Saint-Fabien, a organisé, le 7 juin, un match d'exhibition oppo-

sant l'athlète olympique Marie-Christine Roussy et un élève de l'école au talent fort prometteur, Pierre-Luc Thériault.

Âgée de 22 ans, Marie-Christine Roussy n'en est pas à ses premiers succès en tennis de table. En 2004, elle a représenté le Canada aux Jeux Olympiques d'Athènes et a terminé au 17<sup>e</sup> rang. Elle poursuit actuellement des études de médecine à

l'Université de Montréal. Marie-Christine Roussy, qui a accepté avec enthousiasme l'invitation de l'école, sera une source d'inspiration pour les élèves et tous les jeunes de la région. Alliant la discipline et la persévérance, la jeune athlète est aussi un modèle pour tous les membres du dynamique *Club de tennis de table de Saint-Fabien*.

Pierre-Luc Thériault, un élève de l'école l'Écho-des-Montagnes, est aussi un jeune athlète discipliné et déterminé. Reconnu pour son talent exceptionnel, il est membre de l'équipe du Québec en tennis de table et un espoir pour les prochains Jeux du Canada. Participer avec Marie-Christine Roussy à un match amical représentait pour lui un défi exaltant!

À Saint-Fabien, l'école et la communauté travaillent de concert pour favoriser la réussite et l'épanouissement des jeunes, tant au plan scolaire que personnel. Au cours des dernières années, le tennis de table est une discipline qui a connu un développement important. Des jeunes et des adultes viennent s'entraîner au gymnase de l'école, après les cours. La direction de l'école tient également à souligner l'apport exceptionnel de l'enseignante en éducation physique, madame Guylaine Bélanger, au développement de cette discipline et à la promotion du sport et de l'activité physique auprès des jeunes.

---

## **Concours québécois en entrepreneuriat**

### **Des prix régionaux pour la Commission scolaire des Phares**

Cette année, dans le cadre du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, j'ai été embauchée par le Carrefour jeunesse-emploi Mitis, à Mont-Joli, à titre d'agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse pour les MRC de La Mitis et Rimouski-Neigette. Depuis juillet dernier, beaucoup d'efforts ont été investis dans le développement des valeurs entrepreneuriales en milieu scolaire, l'organisation d'activités de sensibilisation, le soutien aux projets jeunesse et le soutien aux promoteurs de projets.

En collaboration avec Suzanne Imbeault, conseillère pédagogique à la Commission scolaire des Phares, j'ai offert mes services tout à fait gratuitement pour rencontrer les directions, les professeurs et les différents intervenants. Vous êtes plus de 160 à avoir participé aux rencontres dans vos écoles, à avoir suivi mes formations lors de journées pédagogiques et à avoir bénéficié d'un soutien individuel pour vos projets ou activités de classe. Plus de 200 élèves ont bénéficié d'ateliers, animation et suivi de projets. Étant donné la demande et surtout, l'impact positif que l'on a pu constater dans le nombre et la qualité des dossiers présentés au Concours québécois en entrepreneuriat, je compte poursuivre les efforts durant la prochaine année, en offrant un soutien à tous les projets scolaires mettant l'emphase sur les valeurs entrepreneuriales. J'espère que ces efforts porteront fruit dans chacune de vos écoles afin que vos idées et celles de vos jeunes trouvent place au sein de projets structurants!

L'un des défis en milieu scolaire était de démystifier ce que l'on entend par « entrepreneuriat » dans

le programme de formation de l'école québécoise. Plusieurs pensent que les projets entrepreneuriaux visent la création de futurs gens d'affaires. Il n'en est rien! Tout projet comportant ou non un aspect financier, développant consciemment un ensemble de valeurs telles que la solidarité, l'autonomie, le leadership, la créativité, la confiance en soi, le sens des responsabilités, l'esprit d'équipe, le sens de l'organisation et la ténacité est un projet entrepreneurial. L'implication dans des projets développant ces valeurs dites entrepreneuriales permet à nos jeunes de devenir des citoyens engagés qui aiment entreprendre et qui apprécient les défis.

Nos félicitations à toutes les personnes qui ont travaillé sur les trois projets de la Commission scolaire des Phares et qui ont gagné des prix au niveau régional au *Concours québécois en entrepreneuriat*.

- Le projet « *Récupération l'phone* » des élèves de Manon Corbin de l'école Lévesque a remporté les honneurs dans la catégorie primaire 3<sup>e</sup> cycle.
- Le projet « *La polyflore* », sous la responsabilité des enseignants Sylvie Pitre et Yvan Brillant, de l'école Paul-Hubert, a remporté la palme au secondaire dans la nouvelle catégorie « Formation de type continu ». Notons que ce projet a aussi remporté le prix spécial en éducation octroyé par le jury régional à un seul projet parmi tous les dossiers en compétition.
- Dans la catégorie « *Formation professionnelle et éducation des adultes* », Philippe Proulx, élève en dessin industriel au Cen-

tre de formation Rimouski-Neigette, sous la supervision de René Leblanc, a remporté

la palme avec son « Offre de service en design industriel ».

Tous ces beaux projets seront candidats à la finale nationale de ce prestigieux événement qui sera couronné d'un gala, à Québec, le 21 juin.

Encore bravo à tous ceux et celles qui se sont impliqués dans des projets!

Je vous laisse finalement cette petite phrase qui est au cœur de bien des projets : « *Faire passer les jeunes de l'idée à l'action : voilà notre Défi, le défi de l'entrepreneuriat jeunesse* ».

Mélanie Leblanc  
Agente de sensibilisation à  
l'entrepreneuriat jeunesse  
Carrefour jeunesse-emploi Mitis

---

## Pleins feux sur les mathématiques!

Plusieurs élèves qui fréquentent les écoles secondaires Langevin, Le Mistral, Sainte-Luce et Paul-Hubert ont participé avec succès au concours *Opti-Math 2005* et se sont classés au niveau régional. Ce concours vise à encourager la pratique de la résolution de problèmes dans un esprit ludique et à démystifier les modes de pensée qui caractérisent les mathématiques.

Par ailleurs, un élève de 4<sup>e</sup> secondaire de l'école Le Mistral a obtenu une excellente note de 61 sur 70 dans le cadre du prestigieux concours organisé par l'Association des mathématiciens du Québec, sous l'égide de l'Université de Montréal. Vincent Michaud Rioux s'est classé 13<sup>e</sup> parmi 798 participants de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. Son enseignante, Pierrette Plante, le décrit comme un jeune au potentiel illimité qui, de plus, est toujours prêt à aider les autres. Bravo Vincent!

En 1<sup>re</sup> secondaire, Jonathan Gauthier, de l'école Le Mistral, a obtenu une 6<sup>e</sup> place alors que Guillaume Potvin Beaulieu et Josiane Langelier, de l'école Langevin, se sont classés respectivement en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> place. En 2<sup>e</sup> secondaire, Israël Hallé, de l'école Sainte-Luce, s'est classé au 2<sup>e</sup> rang. Magali Simard, Pascale Lévesque et Michaël Saint-Arnaud, de l'école Langevin, ont obtenu les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> place. En 3<sup>e</sup> secondaire, Jean-Philippe Tessier et Louis-Philippe Roy, de l'école Le Mistral, se sont classés respectivement en 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> place, alors que Maxime Hardy et Michaël Raymond, de l'école Paul-Hubert, ont décroché les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> rang. Finalement, en 5<sup>e</sup> secondaire, Julie Desjardins et Jonathan Rioux, tous deux de l'école Paul-Hubert, occupent les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rang.

Finalement, précisons que le *Camp des jeunes mathématiciens et mathématiciennes* se tiendra, pour une deuxième année, à Rimouski, du 26 au 30 juin 2005. Les jeunes participants à ce camp proviendront des diverses régions du Québec. Chaque année, l'Association Mathématiques du Québec et la Société Mathématique du Canada organisent un camp pour les élèves qui se sont classés parmi les 20 premiers au concours provincial de mathématiques. Pour les jeunes lauréats, le camp est l'occasion de découvrir le rôle majeur que jouent les mathématiques dans nos sociétés technologiques.

---

## Affiche du 23<sup>e</sup> Carrousel du film

### Une participation record des élèves de la Commission scolaire

Dans le cadre de la 23<sup>e</sup> édition du Carrousel international du film de Rimouski, qui se déroulera du 25 septembre au 2 octobre 2005, un concours de dessins a été organisé dans les écoles primaires de la Commission scolaire des Phares pour illustrer le thème de l'événement, « *Des couleurs plein l'écran* ». Ces dessins se retrouvent sur l'affiche officielle de la 23<sup>e</sup> édition du Carrousel. Cette affiche a été réalisée par Jean Roy, graphiste de l'entreprise *Imprim'Art*.

Les élèves gagnantes sont Virginie DeChamplain et Isa-Kelly Gagnon, toutes deux de la classe de 5<sup>e</sup> année de Stéphanie Gagnon, de l'école La Rose-des-Vents, de même que Roxanne Beaulieu, de la classe de 5<sup>e</sup> année d'Anne Dumais, de l'école de l'Estran.

Il s'agit d'une année record quant à la participation des jeunes au concours de dessins (483 élèves). Le comité organisateur du Carrousel international du film de Rimouski, présidé par Denis J. Roy, a tenu

à souligner l'excellente collaboration des élèves, des enseignantes et des enseignants pour cette activité. La qualité remarquable des dessins et des participants de tous les âges qui ont fait preuve d'imagination et de créativité a rendu difficile le choix des gagnantes.

Le grand public sera invité à découvrir l'ensemble des dessins reçus dans le cadre de ce concours lors d'une exposition au Musée régional de Rimouski qui se déroulera du 24 septembre au 23 octobre 2005. Tous les participants et leurs enseignants seront conviés au vernissage qui aura lieu le 24 septembre, à 16 h.

---

## De beaux succès vécus à l'école de l'Estran

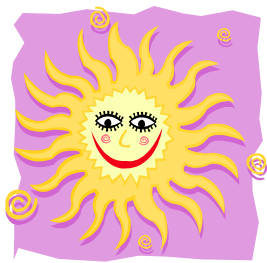
**M**aude Valois Bérubé, une élève âgée de 12 ans qui fréquente l'école de L'Estran, a terminé en troisième place lors de la grande finale de la *Dictée PGL* qui se déroulait en mai dernier, à Montréal. Maude a obtenu un excellent classement parmi les 96 finalistes qui ont participé à ce concours.

Fille de Monique Valois et de Bertin Bérubé, du quartier Nazareth, à Rimouski, Maude a traversé avec succès les différentes étapes de la *Dictée PGL* : concours dans sa classe, à l'intérieur de l'école puis au niveau régional. C'est avec une certaine fébrilité qu'elle s'est rendue à Montréal, le 21 mai. « *Nous avons été très bien accueillis et nous avons eu la chance de rencontrer des participants de différents pays, notamment du Sénégal. La dictée, dont le thème était « L'enfant », comportait plusieurs difficultés.* »

Maude avoue que le français est l'une de ses matières préférées. Elle aime écrire et est aussi une grande lectrice. Ses goûts vont en premier lieu vers la littérature fantastique et le roman policier. La

direction, le personnel et ses jeunes collègues de l'école de L'Estran sont très fiers du beau résultat obtenu par Maude. Nos félicitations!

Par ailleurs, un groupe de 16 garçons de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'école de L'Estran viennent de vivre une expérience exaltante. Accompagnés de leur professeur d'éducation physique, Michel Lafontaine, ces jeunes ont vécu une belle aventure durant deux jours le long du littoral et sur l'île Saint-Barnabé, de même qu'en kayak de mer, en collaboration avec l'entreprise Rivi-Air Aventure. Ces élèves font partie d'un club de plein air qui a été formé à l'école et qui leur a permis d'acquérir des notions relatives à l'utilisation d'une boussole et d'une carte, de même que la préparation d'un feu de camp. Ils ont également vécu une expérience de groupe. Leur aventure de deux jours leurs a permis d'appliquer « sur le terrain » les notions acquises à l'école. Ces jeunes ont donc vécu une expérience, motivante et valorisante, de réussite.



---

## Le Phare en vacances!

C'était déjà la dernière édition du journal *Le Phare* pour l'année scolaire 2004-2005. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré à la préparation des articles publiés, les directrices et directeurs d'école, les enseignantes et enseignants et autres membres du personnel de la Commission scolaire, de même que les parents et les élèves qui ont communiqué avec nous pour nous faire part de différents événements qui se sont déroulés dans les écoles et les centres de formation.

À l'image de la direction et de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire, nous plaçons les élèves au centre de nos préoccupations. Le journal *Le Phare* se veut un témoin de leurs initiatives, de leurs actions et de leurs réussites qui sont aussi les nôtres.

Nous vous reviendrons bien sûr à la rentrée et nous compterons plus que jamais sur votre collaboration pour faire état des événements qui se déroulent partout sur le territoire de la Commission scolaire des Phares.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, des vacances ensoleillées, à l'extérieur comme dans votre cœur. À bientôt!

Thérèse et Réna